

# Éditorial



**François Baroin**  
Président de l'AMF

## 2019 : renouer avec la confiance

Les dernières semaines de 2018 ont vu surgir un mouvement social dont la forme est inédite. Les revendications qui se sont exprimées n'ont pas vraiment surpris les maires qui n'avaient pas manqué, ces derniers mois, d'alerter sur l'état de l'opinion. Cela avait été pris, à tort, comme une réaction clientéliste, un refus du changement ou une posture politique. En somme, lorsque nous exprimions notre inquiétude sur la disparition des emplois aidés, la baisse des APL, la disparition des services publics ou la baisse des moyens des communes pour investir, nous étions soupçonnés de chercher querelle à l'État. En quelques semaines, ces alertes sont devenues des évidences partagées par une large majorité de Français, au-delà même de ceux qui manifestent. Chacun doit en tirer les leçons pour qu'un dialogue plus confiant s'instaure entre l'État et les collectivités locales.

Pour répondre à cette crise sociale, le chef de l'État a souhaité, au-delà de l'adoption de mesures d'urgence économiques et sociales, lancer à partir de la mi-janvier un débat national dans les territoires. Les maires sont invités à contribuer à son organisation. Dans le dialogue avec les Français, les maires prennent leur part depuis longtemps et

**« Cette volonté de dialogue doit permettre au gouvernement d'entendre aussi les revendications propres au fonctionnement de nos collectivités. »**

continueront de le faire. Mais, pour nous, ils le feront selon les modalités qu'ils jugeront les plus appropriées. Ils seront sans doute acteurs du débat républicain ouvert à tous, organisé par l'État sur les territoires, mais ils ne sauraient porter seuls une responsabilité qui n'est pas la leur.

Cette volonté d'écoute et de dialogue, à laquelle les circonstances ont conduit le gouvernement, doit lui permettre d'entendre aussi les revendications qui sont propres au fonctionnement de la décentralisation et de nos collectivités. Le 101<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France nous a donné un mandat clair de négociation avec l'État, notamment pour garantir l'avenir des communes et leur autonomie financière, pour stopper le désengagement des services publics de nos territoires, pour préparer les mesures de compensation de la taxe d'habitation ou pour modifier

certain aspects de la loi NOTRe. Nous avons demandé officiellement au président de la République et au Premier ministre d'ouvrir cette négociation avec nous. L'année 2019 offre à l'État l'occasion de montrer qu'il place sous le signe de la confiance sa relation avec les communes, les maires et leurs représentants.